

PROJET PEDAGOGIQUE
Vacances d'Hiver
du 10 au 21 février 2025



Mes émotions et Mon bien-être

Structure d'accueil
extrascolaire

Accueil de Loisirs
des Marots



➤ Introduction

- Projet Educatif de Territoire.....P 2
- La Convention Territoriale Globale
- Projet Educatif extrascolaire.....P 3
- Projet Pédagogique

➤ Présentation du quartier des Marots

- Caractéristiques du territoire.....P 4
- La structure extrascolaire.....P 5
- Caractéristiques du public.....P 6

➤ Objectif et évaluation

- Rappel des intentions éducatives de l'organisateur.....P 7
- Projet des vacances = Objectifs /plan d'action.....P 8
- L'évaluation du projet.....P 9

➤ Organisation de l'accueil

- Modalités d'accueil / Horaires / TarifsP10- 11
- Communication.....P 12
- Sécurité.....P 13

➤ Équipe de l'accueil

- Directeur extrascolaire.....P 14
- animateurP 15

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

● Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé **PEdT** avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « **plan mercredi** » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le **PEdT** a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

● La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la **CTG** afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La **CTG** repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

● Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les **accueils périscolaires** les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes ») ainsi que des **accueils de loisirs** périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

✓ **Objectifs éducatifs** (extrait du Projet Éducatif) :

1. **Favoriser l'épanouissement personnel** : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
2. **Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales** : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
3. **Respect des identités et des cultures** : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
4. **Préparation à la vie en société** : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
5. **Respect du milieu naturel** : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

● Le Projet Pédagogique

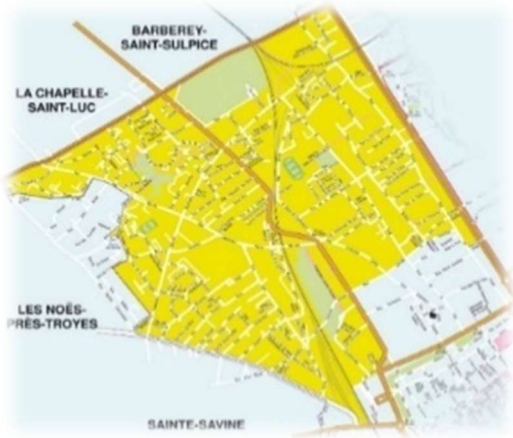
Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes. Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les **Accueils de Loisirs** municipaux (AL) sont un mode d'accueil éducatif pour les enfants, proposé à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires et périscolaires, offrant une continuité éducative. Non sectorisés, ils fonctionnent le mercredi et s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

Présentation du quartier des Marots

● Caractéristiques du territoire

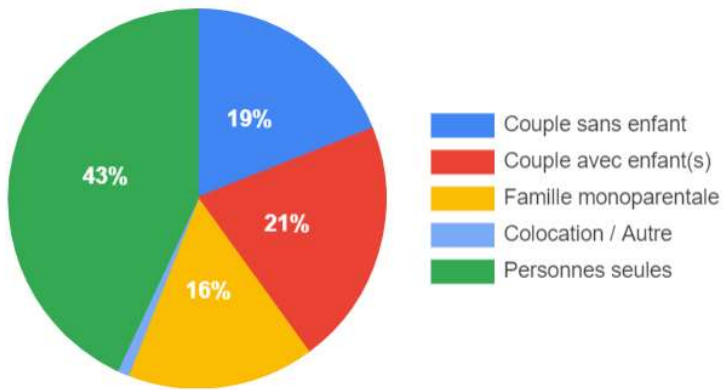


Le quartier des Marots avec un paysage urbain et à l'ambiance animée abrite 5250 habitants. Ils sont en majorité des couples et célibataires. Ils sont plutôt jeunes, locataires de leur logement (72%) et ont des très petits revenus (18700 euros par ménage) en dessous de la moyenne nationale. Il y a de nombreux HLM (49%).

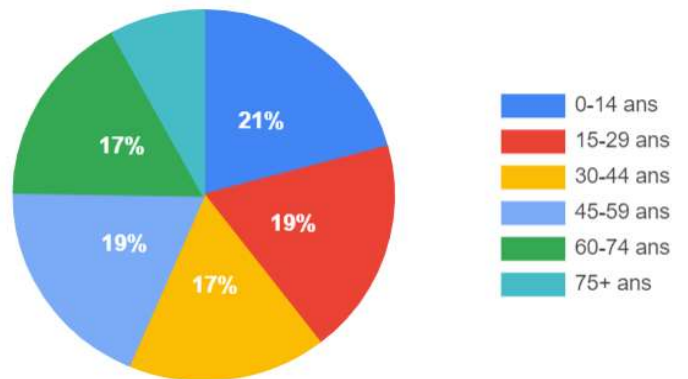
La part de la population au chômage (10.2%) dans le quartier de Marots est supérieure à la moyenne nationale.

Le quartier dispose de divers services et infrastructures de transport, de commerce, d'éducation, de sport, de loisir, de culture, et de santé.

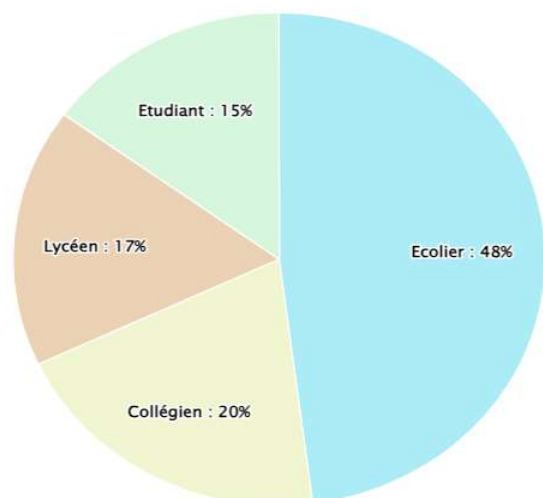
Composition des ménages



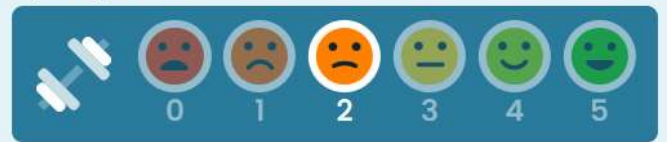
Tranche d'âge



Population scolarisée



Sport / Loisir



Sources : Institut national de la statistique et des études économiques (insee) selon Les dernières parutions officielles de 2023 portant sur 2020.

Infrastructures locales :



La Maison de quartier



Parc des Marots et ses jeux d'eau



Gymnase Charles Chevalier



Crèche des Marots

● La structure extrascolaire

L'ACCUEIL DE LOISIRS



Capacité de 64 places
Accueil **de 3 à 12 ans** toutes les vacances (sauf Noël), en journée complète avec ou sans repas



Accueil de Loisirs des Marots

80Bis, rue des Marots
06 04 52 12 51

Ma journée type à l'accueil de loisirs
QR code à scanner



● Caractéristiques du public

La grande majorité des enfants (3-12 ans) présents sur l'accueil des Marots est issue de ce même territoire.

L'accueil est fréquenté par un public majoritairement issu du quartier des Marots en lien avec les écoles qu'il fréquente. Il est ouvert à tous les enfants Troyens et aux enfants provenant de communes voisines, qui représentent une minorité. La mixité entre fille et garçon est équilibrée. Nous sommes donc en mesure d'accueillir des enfants dont la propreté est acquise âgés de 3 à 12 ans, d'origines sociales et culturelles différentes.

Dans un souci d'égalité des chances dans l'évolution de chaque enfant, il nous tient à cœur de leur offrir la possibilité de s'épanouir dans les domaines **sportifs** et **culturels**.

L'équipe pédagogique a décidé de mener des projets permettant aux enfants de s'ouvrir à la culture et au savoir, d'avoir la possibilité de s'évader, de jouer, de pratiquer une multitude de sports, de découvrir le monde tel qu'il est et ce qu'il a à leur offrir.

Les accompagner dans leur construction personnelle et leur donner l'occasion de pratiquer des activités variées, afin de se réaliser, nous paraît indispensable.

Nous souhaitons mettre à profit leur temps libre passé dans notre structure d'accueil, il sera important pour nous de favoriser l'épanouissement de l'enfant et ainsi réduire les différences, de susciter l'envie de faire, et de l'amener à prendre conscience de ses capacités afin qu'il apprenne à s'en servir.

Nous prendrons en compte bien sûr les besoins des enfants par tranche d'âge.

- Les maternelles : socialisation, découverte de l'environnement, activité physique, mouvement perpétuel.
- Les primaires : favoriser la réflexion, l'expansion, permettre la motivation personnelle, la valorisation et d'affirmation de soi.

Accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique

La Ville de Troyes, dans son PEdT, met un point d'honneur à « **faciliter l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques** ». Ainsi, les accueils de loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise à la mise en place d'un P.A.I.

La Ville de Troyes a mis en place plusieurs mesures et recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles.

Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation.

L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation.

Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de service Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et la direction de l'accueil de loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation de l'enfant, évaluer les conditions d'accueil et répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinateurs départementaux handicaps.

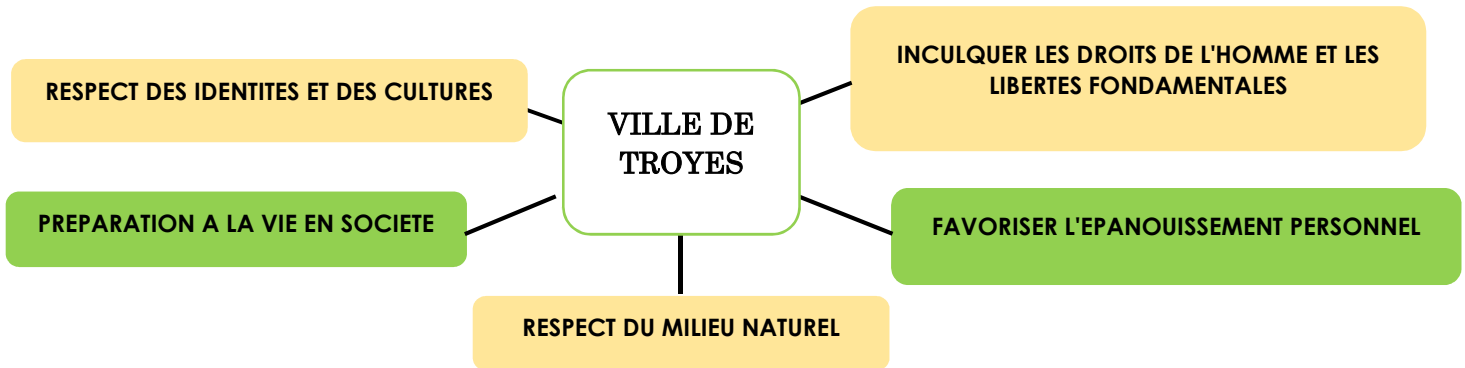
Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin avec dérogation au regard du règlement intérieur. Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. (extrait règlement intérieur art.2)

Rappel des caractéristiques du public 3/12 ans

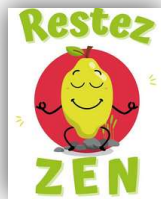
	3-5 ANS	6-12 ANS
Physique	<p>Découverte de son corps Besoin de se dépenser et de temps calmes Ne mesure pas sa force Développe sa dextérité A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté</p>	<p>Développement de la dextérité Augmentation de ses capacités et de sa concentration Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire Besoin de se dépenser Perte des dents de lait</p>
Psychologique et intellectuel	<p>Passe par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : « Veut pas ! Non ! Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement Acquisition du langage Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi A besoin de repères constants</p>	<p>Début de l'esprit de compétition et du mensonge Sensibles aux actions solidaires Apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental : informations pures Raisonnement logique : âge du pourquoi Peur de l'échec Séparation du réel et de l'imaginaire Appréhender la gestion de son temps S'identifie à l'adulte Apprentissage de la lecture et de l'écriture</p>
Affectif	<p>Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrières pensées</p>	<p>Sensible à la justice : doit être équitable Susceptible et sensible Identification à l'adulte Séparation du lien maternel : le père prend sa place L'adulte détient toutes les réponses A l'esprit de contradiction Besoin de réconfort et d'échanges avec les autres Il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif Besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public</p>
Sociologique	<p>Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères Début de la vie en collectivité Début du langage Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial quand il est dans une collectivité</p>	<p>Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter Désir d'appartenance à un groupe du même sexe Besoin d'exprimer son individualité Aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition.</p>

➤ Objectifs et évaluation

● Rappel des intentions éducatives de l'organisateur



PROJET DES VACANCES D'HIVER 2025



● Constat=

L'accueil et l'accompagnement au quotidien des enfants nous amène à agir en leur faveur. Le développement affectif et comportemental de l'enfant est une étape importante, il **permet à l'enfant de comprendre, d'exprimer et de gérer les émotions qu'il ressent à mesure qu'il grandit.**

Certains enfants peuvent manifester des difficultés lors de la séparation avec les parents, et par la suite être déstabilisés sur la journée, rendant difficile leur intégration dans le groupe. Egalement, les enfants parfois fatigués ou sur-stimulés, peuvent avoir du mal à gérer leurs émotions.

Pour ces vacances, nous souhaitons donc encourager les enfants à exprimer leurs émotions. Ils n'ont pas toujours les mots pour exprimer ce qu'ils ressentent, ou encore la connaissance de techniques d'apaisement. La maîtrise des émotions n'est pas innée, **gérer ses émotions s'apprend.**

Cet apprentissage nous paraît indispensable afin de mieux vivre ensemble, d'exprimer les émotions de manière appropriée et à respecter les autres. La gestion des émotions leur sera précieuse tout au long de leur vie.

● Objectif général et opérationnel / plan d'action

Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.

Aider à la **construction** de l'enfant et **enrichir sa personnalité** en toute sécurité (morale, affective et physique) à travers une variété d'activité.

Permettre aux enfants de **gérer leurs émotions afin d'améliorer leur bien-être**

Développer la capacité **d'éprouver et d'exprimer** une large gamme d'émotions, de manière appropriée.

Développer des compétences pour gérer le stress, les irritations du quotidien, par l'utilisation de **stratégies d'apaisement**.

3 étapes seront nécessaires =
Identifier ses émotions
Comprendre leurs origines et les exprimer
Appliquer des techniques de détente

Nous utiliserons plusieurs méthodes =

Reconnaissance émotionnelle : Aider les enfants à identifier et nommer leurs émotions, création d'un tableau des émotions.

Gestion du stress : proposer des techniques simples pour apaiser le stress ou l'anxiété, création d'un coin détente et de retour au calme, création d'objets relaxants.

Renforcement du bien-être : Instaurer des habitudes positives qui favorisent la confiance en soi par des séances de relaxation et de retour au calme, création d'une roue du comportement et des émotions ressenties pour une utilisation quotidienne.

Critères d'évaluation

Pour les enfants, un tableau sera mis en place par l'équipe d'animation afin de pouvoir faire une évaluation des ressentis de la semaine. Le but étant d'analyser ce qu'ils ont retenus, assimilés et compris. Exemple :

J'ai identifié quelles émotions ?	Joie, tristesse, colère, frustration...		
J'ai compris quelles origines ?	Un moment partagé, j'ai réussi à faire...ou appris	Je suis déçu par....je suis malade...	Désaccord, dispute...
J'ai utilisé quelles méthodes ?	J'ai pris de grandes respirations lorsque les émotions ont été trop fortes... J'ai fait l'effort de nommer et d'exprimer mon ressenti ou je me suis calmé dans l'espace « coin calme »...		

Un bilan de la journée sera fait à l'aide d'une roue du comportement et des émotions ressenties au centre. Ainsi les enfants pourront systématiquement s'exprimer. Les animateurs veilleront à ce que ce temps soit constructif et bienveillant pour les enfants.

Sur les temps d'activités quotidiennes, les animateurs évalueront de manière quantitative l'investissement des enfants.

A la fin de la journée, un point sera fait avec tous les enfants, sur le déroulement de la journée et leur ressenti.

A chaque fin d'année, nous dressons un bilan des vacances à l'aide des observations réalisées par l'équipe d'animation et les retours des enfants. Ce bilan nous permet de déterminer si les objectifs fixés au départ ont été atteints et de prévoir la progression à donner aux différents projets.

L'évaluation de l'équipe

Tout au long de l'année, les directeurs(trices) des accueils de loisirs organisent des réunions afin d'exposer aux animateurs(trices) le projet, de concevoir les plannings d'activités, de réfléchir sur des pratiques professionnelles et sur des situations précises, de faire le bilan de nos actions, et d'améliorer les conditions d'accueil.

➤ Organisation de l'accueil de loisirs des Marots

● Modalités d'accueil / Horaires / Tarifs

L'organisation de mon enfant à « l'Accueil de Loisirs »

Accueil en journée complète sans repas :

Les enfants sont accueillis de **8h00 à 12h00** (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15) et de **13h30 à 18h00** (avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h00).

Accueil en journée complète avec repas :

Les enfants sont accueillis de **8h00 à 18h00** (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15 et possibilité de départ échelonné à partir de 17h00).

La restauration collective se trouve à l'école Charles CHEVALIER.

Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs.

Ville de Troyes - Tarifs 2024

applicables à compter pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières)

ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs			Tarifs en vigueur		Tarifs applicables pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières)	
			Troyens	Non Troyens	Troyens	Non Troyens
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	5,50	6,00	5,50	6,00
301 €	à	500 €	6,60	7,20	6,60	7,20
501 €	à	700 €	7,90	8,60	7,90	8,60
701 €	à	900 €	10,30	11,30	10,30	11,30
901 €	à	1 100 €	15,40	16,80	15,40	16,80
1 101 €	et	plus	18,50	20,10	18,50	20,10
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	4,10	4,50	4,10	4,50
301 €	à	500 €	4,95	5,40	4,95	5,40
501 €	à	700 €	5,90	6,40	5,90	6,40
701 €	à	900 €	7,70	8,40	7,70	8,40
901 €	à	1 100 €	9,90	10,80	9,90	10,80
1 101 €	et	plus	12,10	13,20	12,10	13,20
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	5,50	6,00	5,50	6,00
301 €	à	500 €	6,60	7,20	6,60	7,20
501 €	à	700 €	7,90	8,60	7,90	8,60
701 €	à	900 €	10,30	11,20	10,30	11,20
901 €	à	1 100 €	15,40	16,80	15,40	16,80
1 101 €	et	plus	18,50	20,10	18,50	20,10
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	4,10	4,50	4,10	4,50
301 €	à	500 €	4,95	5,40	4,95	5,40
501 €	à	700 €	5,90	6,40	5,90	6,40
701 €	à	900 €	7,70	8,40	7,70	8,40
901 €	à	1 100 €	9,90	10,80	9,90	10,80
1 101 €	et	plus	12,10	13,20	12,10	13,20
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	2,20	2,40	2,20	2,40
301 €	à	500 €	2,60	2,90	2,60	2,90
501 €	à	700 €	3,30	3,60	3,30	3,60
701 €	à	900 €	4,40	4,80	4,40	4,80
901 €	à	1 100 €	5,30	5,70	5,30	5,70
1 101 €	et	plus	6,60	7,20	6,60	7,20

● Communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un **site internet** : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un **portail famille** : [PORTAIL FAMILLE - accueil \(troyes.fr\)](http://PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr)) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en Accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs **réseaux sociaux** qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des Accueils de Loisirs Troyens.
4. Un **flyer** par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Les **programmes d'activités** péri et extrascolaires, et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des **temps de partage et d'échanges** réguliers sont proposés au sein des Accueils de Loisirs.
7. Un **questionnaire de satisfaction** permet de recenser les avis des familles.

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. L'accueil étant un lieu de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

● Sécurité

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

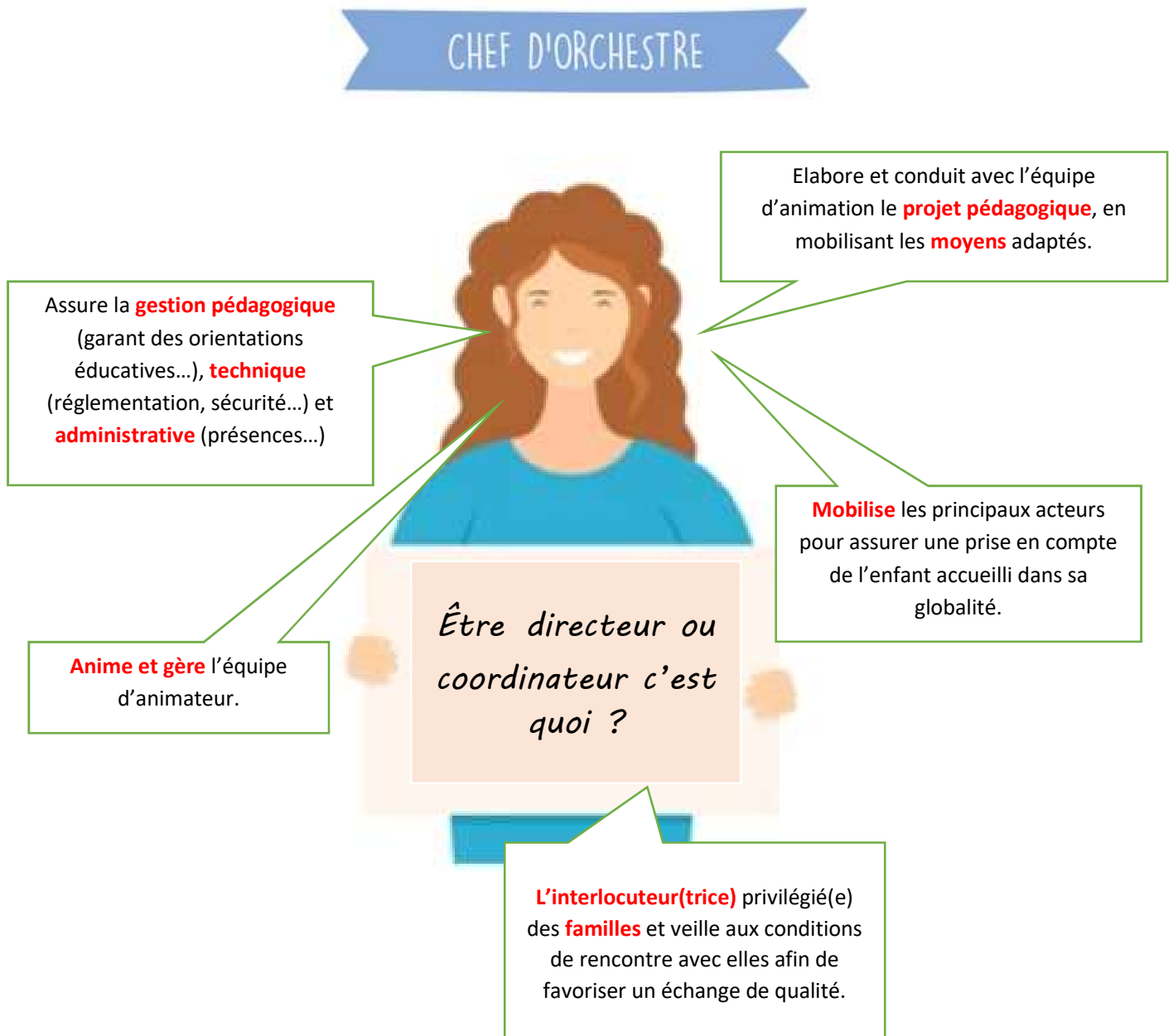
6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

➤ l'Équipe de l'encadrement

● Directeur/trice

Le directeur de l'Accueil de Loisirs et le coordinateur Péricolaire travaillent ensemble par secteur afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis.



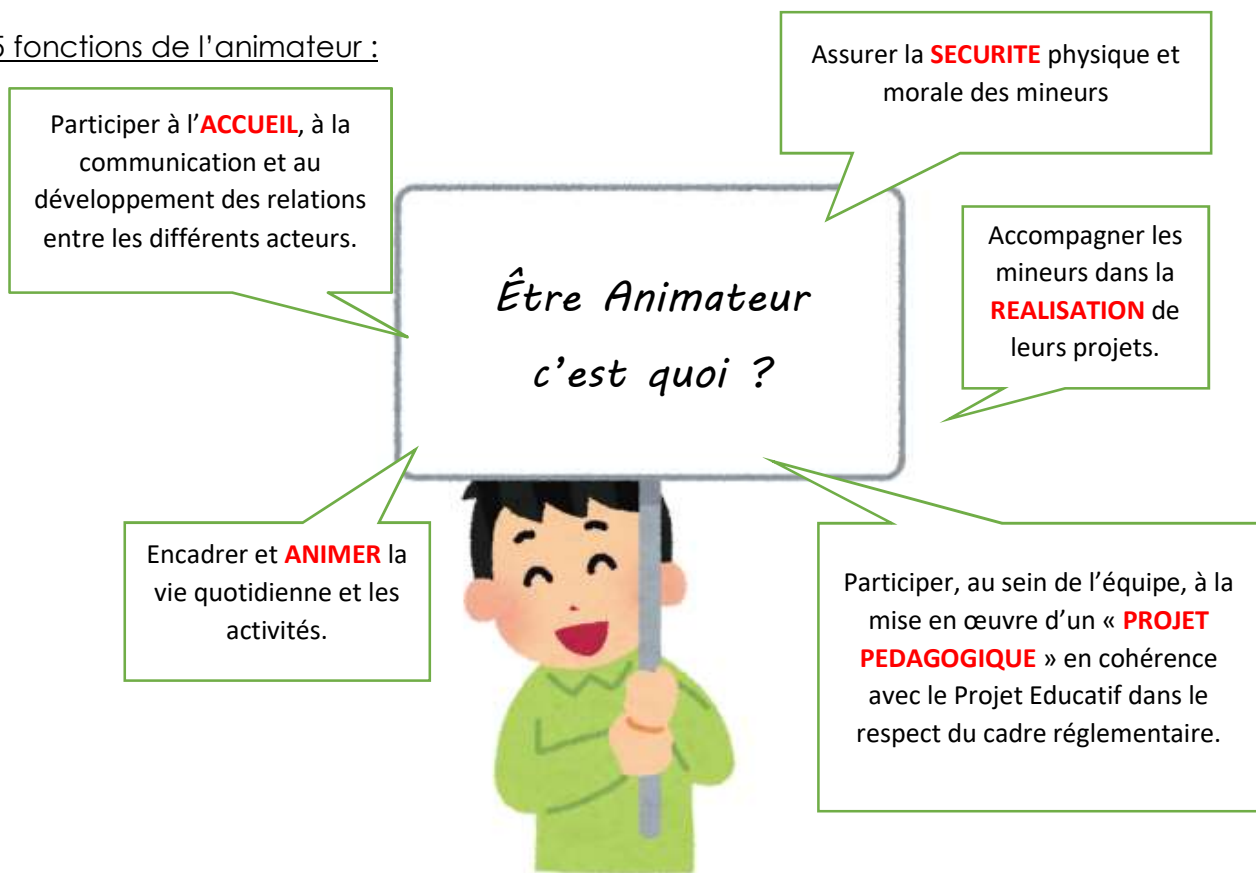
Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, mettent en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veillent au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

● Animateur

Les normes d'encadrement / La Ville de Troyes préconise :

- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans pendant les vacances
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans pendant les vacances

Les 5 fonctions de l'animateur :



L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Les conditions d'encadrement et de qualification des accueils collectifs de mineurs sont fixées par les articles R227-12 à 228 Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Programme des activités de vos enfants pour la semaine du 10 février au 14 février 2025



Accueil de Loisirs des Marots
80 BIS, rue des Marots
10 000 Troyes
06 04 52 12 51
8h-18h



3/12 ans « les émotions au service de mon bien être »
Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 10 février	Mardi 11 février	Mercredi 12 février	Jeudi 13 février	Vendredi 14 février
------------------	------------------	---------------------	------------------	---------------------

Mes rituels :

Je peux exprimer mon ressenti sur le tableau des émotions du matin et sur la roue des émotions en fin de journée/ je crée et je profite de mon coin détente.

3/5 ans	<p>Météo intérieure</p> <p>Je crée mon espace sensoriel</p> <p>Je modèle selon mon bon vouloir</p>	<p>Je dessine mes émotions</p> <p>Jouer avec l'eau, ça détend !</p> <p>Faire de la course à la façon de...</p>	<p>Séance cinéma à UTOPIA</p> <p>Ma bouteille sensorielle</p>	<p>Ecouter et jouer de la musique zen</p> <p>Les différents styles de danse</p> <p>L'arbre des humeurs</p> <p>La sophrologie des anim's</p> <p>Danse du bien-être et Jeux « Mimémotions »</p>
	6/12 ans	<p>1,2,3 stop: mise en scène à réaliser</p> <p>Course aux plots des humeurs et Jeux de relais sur l'émotion</p> <p>Les couleurs de ton pot de sel</p>	<p>Maison de la Science « Fabrique ton déstressant »</p> <p>Les courses bienveillantes</p>	<p>Jeux du cerceau et relais d'humeur</p> <p>Ton art détente en aluminium</p> <p>Le jeu des compliments</p>



Programme des activités de vos enfants pour la semaine du 17 février au 21 février 2025



Accueil de Loisirs des Marots
80 BIS, rue des Marots
10 000 Troyes
06 04 52 12 51
8h-18h



3/12 ans « les émotions au service de mon bien être »
Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 17 février	Mardi 18 février	Mercredi 19 février	Jeudi 20 février	Vendredi 21 février
------------------	------------------	---------------------	------------------	---------------------

Mes rituels :

Je peux exprimer mon ressenti sur le tableau des émotions du matin et sur la roue des émotions en fin de journée/ je crée et je profite de mon coin détente.

3/5 ans	<p>Routine d'exercices d'aérobiques</p> <p>Jeux de respiration</p> <p>Léger comme un parachute</p>	<p>Peinture avec les doigts</p> <p>Découvre l'art-thérapie</p> <p>« Sablier et balle » de la détente</p>	<p>Jeux de motricité : franchir la rivière</p> <p>La marche détente et sensorielle</p>	<p>Gestion de mon corps : jeu de M. Tam et de Mme Baguette</p> <p>Le yoga des émotions</p>	<p>J'exprime mon état d'esprit en danse</p> <p>Portrait des émotions</p>
	6/12 ans	<p>Le petit théâtre des émotions</p> <p>Je me défoule : « attrape chasuble et le ballon qui fait machine arrière »</p>	<p>Maison de la Science « Fabrique ton slime »</p> <p>Ta roue des émotions</p> <p>Relax : le souffle du dragon</p>	<p>Séance cinéma à UTOPIA</p> <p>Théâtre « jeux de rôle »</p>	<p>Jeu de Mémo émotion</p> <p>Jeu de concentration Coneflip</p> <p>La respiration des émotions</p>

